

Le 27 février 2026

De nombreux défis audiovisuels attendent Catherine Pégard

Le SPECT félicite Catherine Pégard pour sa nomination rue de Valois. La place de la filière audiovisuelle dans notre pays et notamment celle de l'Audiovisuel Public s'annonce comme un de ses chantiers majeurs d'ici 2027.

Le Syndicat des Producteurs Créateurs de Programmes Audiovisuels souhaite un plein succès à Catherine Pégard dans ses nouvelles fonctions. Les questions audiovisuelles font évidemment partie des sujets prioritaires qui attendent la Ministre. Il s'agit d'un enjeu non seulement culturel mais aussi démocratique pour l'avenir du pays.

La première priorité concerne l'audiovisuel public. Il est plus que jamais indispensable de garantir l'indépendance éditoriale et la pérennité des moyens nécessaires à l'accomplissement de ses missions. France Télévisions doit offrir des programmes ambitieux dans tous les genres, pour tous les publics et notamment les jeunes. Rappelons que sur les 44 millions de Français qui regardent chaque semaine France Télévisions, plus de 38 millions le font à travers des magazines, jeux et divertissements qui sont ainsi le premier lien entre les téléspectateurs et l'audiovisuel public. Ils ont pourtant été la principale variable d'ajustement budgétaire depuis près de 15 ans.

Les derniers coups de rabot du PLF 2026, adoptés après que le Conseil d'Administration de France Télévisions ait voté son budget 2026, portent l'économie demandée à hauteur de 80 millions d'euros. Si un effort collectif peut s'entendre, affaiblir durablement France Télévisions, c'est prendre le risque d'un décrochage culturel, industriel et démocratique. Il est donc indispensable que son budget 2027 soit enfin sanctuarisé. Le groupe public est la colonne vertébrale de la production indépendante française. Quand elle plie, toute la filière plie. Réduire l'offre et l'ambition de l'audiovisuel public, c'est mécaniquement encourager le basculement des publics vers des plateformes étrangères, au détriment de notre souveraineté culturelle.

Le PLF a aussi introduit une ponction de 34 millions sur les ressources affectées au CNC qui viennent directement impacter les œuvres audiovisuelles patrimoniales. Or, un financement stabilisé du CNC auquel doit participer l'ensemble de notre écosystème est indispensable notamment pour les documentaires et les captations de spectacles vivants tant ces œuvres ne peuvent exister avec un désengagement financier du Centre.

Plus généralement, ce sont les recettes de la filière audiovisuelle qu'il convient de développer de façon urgente avec un chantier prioritaire : moderniser l'encadrement de la publicité afin de garantir un financement durable à toute la filière audiovisuelle. Le statut quo n'est plus tenable. A titre d'exemple, une ouverture au placement de produit pour les programmes de flux peut très vite être mise en pratique par une décision de l'Arcom.

La France devra également prendre toute sa part à Bruxelles tant les dossiers traités actuellement sont structurants pour toute la filière : révision de la directive SMA, encadrement de l'intelligence artificielle générative, programme AgoraEU, défense de la production indépendante et de la production déléguée notamment. Dans une période inédite de renforcement et de concentration d'acteurs extra-européens, les attaques contre nos législations nationales et communautaires n'ont en effet jamais été si violentes.

Enfin, des mécanismes de soutien à la création de formats originaux pour les divertissements, jeux et magazines « made in France » créés par des producteurs indépendants sont à déployer rapidement afin d'amplifier l'impact, tant en termes de création de richesse et d'emplois que de « Soft power » à l'étranger, de la production indépendante française.

Le SPECT dont les membres emploient directement plus de 55 000 salariés et réalisent un chiffre d'affaires de l'ordre du milliard d'euros sera force de propositions. Il apportera tout son soutien à Catherine Pégard dans sa mission capitale pour l'avenir du secteur audiovisuel.

Contact Presse : Vincent Gisbert - 06 18 01 54 34 ou par mail : vincentgisbert@spect.fr